



Accès

En transport en commun

Gare du Nord, train de banlieue : direction Ermont-Eaubonne, Persan-Beaumont, Valmondois ou Luzarches (quai 30 à 36), en vérifiant que le train effectue un arrêt à Épinay-Villetaneuse.

Gare d'Épinay-Villetaneuse : sortie côté Villetaneuse, puis bus 156, 354 (direction Pierrefitte-Stains) ou 356 (direction Saint-Denis Université) jusqu'à l'arrêt Université Paris 13.

En voiture

Porte de la Chapelle Autoroute A1 Sortie 2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

Campus de Villetaneuse

99, avenue Jean-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. : 01 49 40 30 00

Entrée libre

Renseignements : 01.49.40.38.22 - ceral@univ-paris13.fr ou cerap@univ-paris13.fr

Conception - réalisation : Service Communication - impression : reprographie centrale - UP13 - avril 2010

Les droits économiques internationaux des sujets non étatiques : analyses juridiques et politiques

Vendredi 28 mai 2010, de 9h à 17h

Responsable : Blaise Tchikaya, maître de conférences en droit public
Université Paris 13 – Campus de Villetaneuse – Amphi C (Institut Galilée)



8h45 : Accueil des participants

9h00 - 9h45 : Propos de bienvenue
 Jean-Loup Salzmann, président de l'Université Paris 13
 Robert Etien, doyen de la Faculté de droit, sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13, directeur du CERAL
 Pierre-Yves Monjal, professeur à l'Université Paris 13, directeur du CERAP

9h45 - 10h00 : Présentation du sujet
 Blaise Tchikaya, maître de conférences en droit public à l'Université Paris 13
 membre de la Commission pour le droit international, Union Africaine

Président des séances : **Bernard Dolez**, professeur à l'Université Paris 13

Séance 1 - Le statut des sujets non étatiques dans l'économie internationale

- 10h10 : La catégorie juridique de sujet non étatique,
Stéphane Doumbé-Billé, professeur à l'Université Lyon III
- 10h30 : Sur l'érosion de la place de l'Etat,
Cécile Blatrix, professeur à AgroParisTech

10h50 : Pause

- 11h00 : Sur les ONG,
Thomas Ribemont, maître de conférences en sciences politiques à l'Université Paris 13

11h20 : Discussion

Séance 2 - Les sujets non étatiques dans les échanges internationaux : aspects juridictionnels

- 11h30 : Apports du système judiciaire communautaire,
Pierre-Yves Monjal, professeur à l'Université Paris 13
- 11h50 : Les personnes non étatiques dans le système de règlement de différends de l'OMC,
Catherine Fabregoule, maître de conférences en droit public à l'Université Paris 13

Discussion

13h00 - 14h30 : Déjeuner



Président des séances : **Yves Nouvel**, professeur à l'Université Paris 13

Séance 3 - Un droit spécifique applicable aux sujets non étatiques en matière de développement

- 14h30 : Le système de l'OHADA,
Benjamin Boumakani, professeur à l'Université de Brazzaville, Faculté de droit et d'économie
- 14h50 : Polynésie française, paradis fiscal... Et nos amis italiens,
Jean-François Boudet, maître de conférences à l'Université Paris 5 - Descartes
- 15h20 : Le développement durable,
Robert Etien, doyen de la Faculté de droit de l'Université Paris 13

15h30 - 15h40 : Pause

15h40 - 16h00 : Discussion

Séance 4 - Les droits économiques internationaux des sujets non étatiques dans le cadre européen

- 16h00 : Les sujets non étatiques devant la Cour européenne des droits de l'Homme,
Despina Sinou, chargée de cours à l'Université Paris 13
- 16h10 : Les minorités et les impératifs économiques nationaux,
Peter Kovacs, professeur à l'Université Panzmany, Budapest

16h20 : Discussion

- 16h30 - 17h00 : Synthèse et conclusion,
Alain Pellet, professeur à l'Université Paris 10 et membre de la Commission de droit international des Nations-Unies, associé à l'Institut de droit international

Fin de la journée